



Certaines choses ne me paraissent pas normales!!

Par **christelle66**, le **03/12/2009** à **10:48**

Bonjour, mon mari rencontre de gros problèmes à son travail on ne sait pas si c'est bien légal. Tout d'abord il n'exerce pas le poste pour lequel il a signé son CDI à l'origine vendeur pièces auto dans un centre de réparation rapide, il a accepté une mutation pour se rapprocher de la maison mais là surprise sans avoir rien signé il fait la mécanique alors qu'il n'a ni passé de visite médicale (il a des problèmes de santé et n'est pas censé faire de effort au travail) ni rien signé pour être à ce poste!!! De plus il subit le harcèlement de son supérieur qui à la moindre occasion lui crie dessus, ex: suite à un accident de travail il a été accusé de faire semblant, de simuler, des critiques de ce genre faites par le chef de centre auprès de ces collègues avec qui tout se passe bien. 2e voir 3e meilleur mécanicien de l'atelier on lui reproche de ne pas faire de grosse mécanique (distribution...) alors que ce n'est pas son métier!! Sans parler des remarques désobligeantes, humiliantes.... c'est devenu très difficile pour lui d'aller travailler tous les matins!! pensez-vous que c'est normal? que peut-on faire?

Par **jeetendra**, le **03/12/2009** à **12:00**

[fluo]Direction Départementale du travail, de l'emploi et de la formation[/fluo]
76 Boulevard
Aristide Briand
66100 Perpignan
04 68 66 25 00
Bonjour, le mieux pour être fixé sur ses droits de salarié et faire cesser le harcèlement au travail dont il est victime est que votre mari prenne rendez-vous avec un inspecteur du travail à Perpignan, adresse ci-dessus, courage à vous, bonne journée.